

Créée à Rome en mai 2002, la Coalition mondiale contre la peine de mort regroupe des O.N.G., des associations de juristes, des syndicats, des collectivités locales et toutes organisations attachées à coordonner leurs efforts internationaux dans la lutte contre la peine de mort.

Comité de pilotage :

Amnesty International, Arab Coalition Against the Death Penalty, Barreau de Paris, Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal. Coalition nationale pour l'abolition de la peine de mort au Maroc, Comité des Observateurs des Droits de l'Homme, Communauté de Sant'Egidio, Conférence Internationale des Barreaux, Culture pour la Paix et la Justice, Death Penalty Focus, Ensemble contre la peine mort Droits de Fédération Internationale des Fédération Internationale l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Fédération Syndicale Unitaire Torture, Murder Victims' Families for Human Rights, National Association of Criminal Defence Lawyers, Organisation marocaine des droits humains, Penal Reform International, Texas Coalition to abolish the death penalty, Région Toscane.

Autres membres:

ACAT France, Adaleh Center for Human Rights Studie, ALIVE, Action pour une Education de qualité (APeg)American Friends Committee, Association for the Right to Live, Association Marocaine des Droits Humains Association pour le droit à la vie, Bahrain Human Rights Society, Ville de Braine l'Alleud, Campaign to end Death Penalty Centre marocain des droits humains, Center for Prisoner's Rights, Center for Global Nonkilling, Coalition Italienne pour abolir la peine de mort, Coalition nationale tunisienne contre la peine de mort, Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa Comitato Paul Rougeau. Syndical Francophone de l'Education et de la Formation, Congolese Youth Movement, Consei National pour les Libertés en Tunisie, CURE Death Watch International, Ville de Dijon, Droits

et Démocratie, Droits et Paix, Equal Justice, Fédération des Etudiants Libéraux, Forum Africain contre la peine de mort, Forum 90 Japan, Forum marocain pour la Vérité et la Justice, Foundation for Human Rights Initiative, German Coalition to Abolish the Death Penalty, Hope & Justice, Human Rights Watch International Organization for Diplomatic Relations, International commisssion of Jurists Iraqi Center for Human Rights and Democracy Studies, Human Rights Commission of Pakistan of Hope, Kids Against KontraS, Law Studer Against the Death Student's Forum, Penalty, Lifespark, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue ivoirienne des Droits de l'Homme, Lutte Pour la Justice, Ville de Matera, Mauritanian Coalition Against Death Penalty, MEDEL, MDT, Michigan Against death penalty, Mothers Against Death Penalty, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, National Coalition to Abolish the Death Penalty, National Lawyers Guild, NIgerian Humanis Movement, Observatoire national des prisons Ordine Provinciale dei Medici-Chirurgi e degl odontoiatri di Firenze, Ordre des avocats Barreau de Liège. Ordre des avocat des Hauts de Seine, Ordre des Barreaux francophones et germanophones de Belgique, Ordre des avocat de Genève, Organisation Mondiale contre la Torture, Palestinian Centre for Human Rights, Pax Christi Uvira asbl, People of Faith Against the Death Penalty, Puerto Rican Coalition against death penalty, RADHOMA, RAIDH, Ville de Reggio Emilia, Reprieve, Réseau d'activistes iraniens pour la Défense des Droits de l'homme en Europe et Amérique du Nord, ROTAB, SYNAFEN, Stop Child Executions, Taiwan Alliance to End the Death Penalty, The international Harm Reduction Association, Union chrétienne pour le progrès et la défense des droits de l'Homme, Unis pour l'abolition de la peine de mort, Ville de Venise. Victorian Criminal Coalition, Women's consultative center

Secrétariat Exécutif :

ECPM
3, rue Paul Vaillant Couturier
92320 Chatillon- FRANCE
Tel: 0033 1 57 63 09 37
Fax: 0033 1 57 63 89 25
contact@worldcoalition.org

JOURNEE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT 2010 : Les Etats-Unis

Date: 7 octobre 2010

Communiqué de presse - Coalition mondiale contre la peine de mort

Le 10.10.10, la 8^e Journée mondiale contre la peine de mort est consacrée à l'abolition de la peine de mort aux Etats-Unis. Comme tous les ans depuis 2003, des organisations du monde entier organisent autour de cette journée des initiatives pour dire non à la peine de mort. Cette année, pour marquer la Journée mondiale contre la peine de mort, des dizaines d'actions sont organisées aux Etats-Unis du Texas à l'Alaska en passant par New York et Washington DC. Sur les cinq continents, des abolitionnistes ont prévu des événements en soutien au mouvement américain pour l'abolition. Pour consulter le programme complet des manifestations prévues, connectez vous sur : www.worldcoalition.org./journeemondiale.

En provoquant la tenue de débats sur la peine de mort le 10.10.10, les abolitionnistes du monde entier souhaitent que les citoyens prennent conscience que le droit à la vie s'applique à tous et que la peine de mort est irrévocable alors que des innocents sont condamnés même avec les systèmes judiciaires les plus compétents.

Aux Etats-Unis, comme ailleurs, la peine de mort ne rend pas justice. Depuis 1977, plus de 130 personnes ont été libérées car il s'est avéré qu'elles étaient innocentes, ce qui témoigne de sérieux problèmes dans le système judiciaire et le respect du droit à un procès équitable. C'est aussi un système particulièrement discriminatoire et très onéreux alors que le temps et l'argent utilisés pour les dépenses liées à la peine capitale pourrait être mieux alloué pour lutter contre la criminalité. Un rapport de 2009 de Death Penalty Information Center a montré que les officiers de police américains classent la peine de mort dernière dans leurs priorités pour réduire efficacement la criminalité et ils ne croient pas que ce soit un moyen de dissuasion performant.

Au 1^{er} octobre 2010, 40 personnes ont été exécutées aux Etats-Unis, l'Etat du Texas comptant 16 exécutions à lui tout seul. En 2009, 11 états avaient exécuté 52 prisonniers dont le Texas, l'Oklahoma, le Missouri, l'Indiana, l'Alabama, la Géorgie, la Floride, le Virginia, l'Ohio, le Tennessee et la Caroline du Sud.

Toutefois Même si les Etats-Unis continuent à appliquer la peine de mort, des progrès ont eu lieu ces dernières années. Aujourd'hui, 15 Etats ont aboli et 11 autres ont vu des propositions de loi pour abolir la peine de mort en 2009. Deux décisions récentes de la Cour Suprême des États-Unis ont réduit le champ d'application de la peine de mort : en 2002, la Cour a déclaré non conforme à la Constitution l'exécution de personnes atteintes de troubles mentaux graves et en 2005, elle a déclaré inconstitutionnelle l'utilisation de la peine de mort contre les personnes de moins de 18 ans au moment du crime qui leur est attribué. En 2009, les progrès se traduisent par la diminution du nombre de condamnations à mort et la tendance à la réduction du nombre d'exécution est aussi marquée.

La Journée mondiale est l'occasion pour les abolitionnistes de travailler ensemble, aux Etats-Unis et ailleurs, pour accroitre cette tendance et pour sensibiliser l'opinion publique à l'abolition universelle de la peine de mort.

En 2009, 139 pays avaient aboli la peine capitale en droit ou en fait, et 18 des 58 pays rétentionnistes procédaient réellement à des exécutions. Soutenir l'abolition au Etats-Unis, c'est aussi soutenir l'abolition dans le monde et permettre à l'humanité de faire un pas de plus vers l'abolition universelle.

La Coalition mondiale contre la peine de mort

Créée à Rome en 2002, la Coalition mondiale contre la peine de mort est composée de 114 ONG, Barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats. Elle a pour but de renforcer la dimension internationale de la lutte contre la peine de mort et de contribuer à la fin des condamnations et exécutions. En 2003, la Coalition mondiale a instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort. Cette journée est officiellement depuis 2007 Journée européenne contre la peine de mort.